

Modèle N° 5 (Suite)

IV - MOTIFS DU REJET :

1/ Motifs liés à la provision

- A (___) Absence de provision
B (___) Insuffisance de provision
C (___) Indisponibilité de la provision
(saisie-arrêt.....)
D (___) Autres motifs à préciser

Confirmation motif du rejet

2) Opposition

- P (___) Perte
V (___) Vol
F (___) Faillite du porteur
M (___) Autres motifs à préciser

Nous certifions que le chèque objet du présent
certificat de non-paiement (4)

le : !_!_!_!_!_!_!_!

V - Avertissement :

Nous vous sommons de vous abstenir d'utiliser toutes les formules de chèques en votre possession, autres que celles utilisables pour un retrait direct ou un retrait à provision certifiée, qui vous ont été délivrées par les établissements bancaires et ce, à compter de la date du présent préavis, sous peine de poursuites pénales.

CACHET ET SIGNATURE AUTORISEE

avec indication du nom et prénom du signataire (5)

1-Joindre obligatoirement une photocopie de la pièce d'identité à l'exemplaire destinée à la Banque Centrale de Tunisie pour le premier incident.

2- Mettre "C" pour la CNI, "S" pour la carte de séjour pour les étrangers résidents et "P" pour le passeport pour les étrangers non-résidents.

3- Mettre (T) pour les chèques émis en Tunisie et (E) pour les chèques émis à l'étranger.

4- Préciser expressément "a été régularisé", en cas de régularisation.

5- Le spécimen de la signature de l'agent doit être déposé auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

Remarque : s'assurer que les informations portées dans ce document sont complètes et exactes et vérifier avant toute transmission sur support informatique, que le dessin d'enregistrement a été respecté et que la saisie est conforme au document.